

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION

CC_2020_008

OBJET :

COMMISSION N°2

*Signature d'une
convention de
groupement de
commande pour le
marché INSERTION*

*Présents de la
délibération CC_2020_001
à la CC_2020_010 :*

Titulaires présents : 36
Suppléants présents : 2
Procurations : 7

Nombre de votants : 43

*Présents de la
délibération CC_2020_010
à la CC_2020_016 :*

Titulaires présents : 35
Suppléants présents : 2
Procurations : 8

Nombre de votants : 43

L'an deux mille vingt, le 27 janvier à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à MONCHEAUX sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 20 janvier 2019, conformément à la loi.

Présents :

MM. Jean-Luc DETAVERNIER, Eric MOMONT, Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Benjamin DUMORTIER, Jean-Michel DELERIVE, Yannick LASSALLE, Mme Joëlle DUPRIEZ

MM. Guy SCHRYVE, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Alain DUTHOIT, Frédéric PRADALIER, Raymond NAMYST, Bernard ROGER, Jean DELATTRE, Pascal FROMONT, Amaury DUFOUR, Marion DUBOIS, Michel DUPONT, Yves OLIVIER, Régis BUE, Marie-Hélène BACLET, Marcel PROCUREUR, Francis MELON, Jeannette WILLOCOQ, Christian DEVAUX, Ludovic ROHART, Bruno RUSINEK, Marie CIETERS, Thierry LAZARO, Didier WIBAUX, Yves LEFEBVRE, Luc MONNET, Pierre CROXO, Alain DUCHESNE

Olivier VERCRUYSE, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

Mme Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER
M. Sylvain CLEMENT, procuration à M. Luc FOUTRY
M. Arnaud HOTTIN, procuration à M. Eric MOMONT
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART
M. Frédéric SZYMCZAK, procuration à M. Thierry LAZARO
Mme Monique RIZZO, procuration à M. Bruno RUSINEK
M. Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à M. Philippe DELCOURT

Absents excusés :

M. Bernard CORTEQUISSE, Jean-Claude SARAZIN, Ingrid LEMAHIEU
Mme Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant M. Olivier VERCRUYSE
Mme Annick MATTON, remplacée par son suppléant M. Alain BOS

Absents :

M. Jean-Paul FRANCKE, Jean-Paul BEAREZ, Benoit BRILLON, Christian LEMAIRE

Secrétaire de Séance : Amaury DUFOUR



CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 27 janvier 2020

Délibération CC_2020_008

COMMISSION N°2

ENVIRONNEMENT

Signature d'une convention de groupement de commandes « Services d'insertion et de qualification professionnelles – entretien d'espaces publics et naturels »

Le Conseil Communautaire

Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT a proposé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la mise en place de dispositifs d'insertion par l'activité économique ayant comme support d'activité « l'entretien, la restauration et l'aménagement des espaces publics et naturels, la propreté urbaine ».

Considérant que ce groupement permettra d'œuvrer ensemble en faveur des publics en difficulté par le biais de dispositifs d'insertion par l'activité économique, en mettant notamment en place un atelier d'insertion.

Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT serait coordonnateur de ce groupement de commandes.

Et que la commission d'appel d'offres serait celle du coordonnateur.

Vu les dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique, ainsi que celles de l'article L1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis publié au Journal Officiel du 31 mars 2019 (JORF n°0077) relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques.

Où l'exposé du Président

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 43 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 43 votants,)

- D'être le coordonnateur du groupement de commandes « Services d'insertion et de qualification professionnelles –entretien d'espaces publics et naturels- » - Années 2021 à 2024
- D'autoriser son Président à signer la convention de groupement de commandes, ainsi que tout document afférent.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Jean-Luc DETAVENIER

